



DÉCISIONS - EDITION UNIQUE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Furiani
route du Village
20600 FURIANI

Tél :04.95.30.79.70

Courriel : marchespublics@mairie-furiani.corsica

Adresse internet : <http://www.mairie-furiani.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

B - Objet de la consultation

Objet du marché

TRAVAUX DE VOIRIE DIVERS

Attribution d'un marché unique.

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

C - Déroulement de la consultation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
Le Petit Bastiais	18/04/2023	983	01/05/2023
Plateforme de dématérialisation	18/04/2023	2023-04	01/05/2023

Date et heure limites de réception des offres

Mardi 23 Mai 2023 à 11:00

Délai de validité des offres

90 jours

D - Nombre de plis reçus

Dans les délais : 1

Hors délais : 0

E - Ouverture des plis

Dépôt	Candidat/Proposition(s)	Montant offre BPU HT	Observations
1	Via Corsa Lieu-dit Brancale 20290 Lucciana	24 966.75€	Seuil minimum : 100 00 € HT Seuil maximum : 400 000 € HT

F - Examen des candidatures

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	Via Corsa Lieu-dit Brancale 20290 Lucciana	Admis	

G - Examen des offres

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Proposition de note	Observations
1	Via Corsa Lieu-dit Brancale 20290 Lucciana	Conforme	7.08	

H - Classement des offres

Ordre	Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Note	Observations
1	1	Via Corsa Lieu-dit Brancale 20290 Lucciana	Conforme	7.08	

I - Décision sur les offres

Via Corsa
Lieu-dit Brancale
20290 Lucciana
50746818900018

Montant :

Seuil minimum : 100 00 € HT
Seuil maximum : 400 000 € HT

J – Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Il peut être reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2.

La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 36 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 1 mois avant la fin de la durée de validité du marché ; la reconduction du marché est considérée comme refusée si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Motifs du choix de l'offre retenue

Motivation : Suite à l'analyse des offres, la société VIA CORSA, recevable administrativement et respectant le cahier des charges, est retenue au vu des critères d'attribution définis dans le règlement de la consultation.

Observations :

K - Signature de l'organisme acheteur

A Furiani....., le 13/06/23

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

